



ÉDITION ABONNÉS

Stocamine : l'État se prépare à « la possibilité d'une catastrophe » pour la nappe phréatique

par **Thibault Vetter**.

Publié le 22 septembre 2023.

Imprimé le 26 septembre 2023 à 10:51

2 243 visites. 3 commentaires.

[Information Rue89 Strasbourg] Fin août, le ministre de la Transition écologique Christophe Béchu a présenté à des élus alsaciens son plan en cas de contamination de la nappe phréatique par les 42 000 tonnes de déchets toxiques de Stocamine.

Lors d'une réunion dédiée à Stocamine mardi 19 septembre, le ministre de la Transition écologique Christophe Béchu a exposé à plusieurs élus alsaciens son plan de prévention des risques de contamination de la nappe phréatique. Rue89 Strasbourg s'est procuré une première version du document transmis à la fin du mois d'août et exposant le programme composé de 10 actions. Il est encore susceptible d'être amendé.

« Il y a clairement l'aveu de la possibilité d'une catastrophe »

Le plan vise notamment à réagir en cas de contamination de la ressource en eau potable. « Il y a clairement l'aveu de la possibilité d'une catastrophe », commente Hubert Ott, député Modem de la 2^e circonscription du Haut-Rhin, estimant que « Christophe Béchu est le seul ministre qui a fait l'effort d'écouter les élus locaux sur Stocamine ».

Le gouvernement prévoit l'acquisition de 70 hectares « au-dessus des galeries pour faciliter à l'avenir toute intervention sur les déchets ou la remontée (d'eau polluée) en cas de nécessité » en plus de l'installation d'appareils pour mesurer la qualité de l'eau. Il planifie l'installation d'un sondage de décompression pour pomper l'eau polluée « si une augmentation des teneurs en polluants chimiques est constatée (...) dans la nappe d'Alsace ».

Plan de prévention des risques liés à un confinement des déchets de Stocamine



Dossier Stocamine

Plan de prévention des risques et de suivi pour le bassin potassique



www.ecologie.gouv.fr

1 / 8

Document



1

de 8



+

-

77%



Un dispositif en cas de remontée d'eau polluée

Christophe Béchu projette aussi de constituer une réserve financière « dédiée au déploiement des techniques futures de déstockage (...) en particulier si des impacts environnementaux de remontée (d'eau) trop polluée sont craints ». « Ce dispositif pourra être débloqué lorsque les résultats de la surveillance mettront en évidence un impact avéré du stockage sur la nappe d'Alsace », décrit le plan.

Ce nouveau discours du ministre de la Transition écologique est liée à la nécessité de convaincre les élus alsaciens, globalement opposés au projet d'enfouissement définitif des déchets. Pour Christophe Béchu, les travaux de confinement doivent être achevés avant 2027 sinon quoi l'état de la mine ne permettrait plus d'y intervenir, un délai que conteste Alsace Nature.

La fin du déni dans le discours public

D'ordinaire, l'État adopte plutôt une posture de déni du risque pour l'eau potable. En janvier 2021, l'ancienne ministre de la Transition écologique Barbara Pompili avait décidé de [ne pas ressortir](#) les déchets toxiques des galeries de Stocamine. Une opération jugée trop dangereuse par l'État, bien que des entreprises spécialisées [se disent capables de le faire](#).

Le ministère considérait alors que la meilleure solution était de confiner ces 42 000 tonnes de déchets contaminés à l'arsenic, au cyanure ou encore à l'amiante grâce à un sarcophage de béton. Un jour, ces produits pollueront la nappe phréatique située au-dessus, mais le processus sera tellement lent que la contamination sera suffisamment diluée, « comme une goutte d'eau dans une piscine olympique » si l'on en croit la ministre de l'époque.

« Le gouvernement est obligé d'assumer le risque »

Le gouvernement se base essentiellement sur une modélisation mathématique de la remontée des eaux contaminées par les déchets réalisée par l'Ineris en 2011. Des scientifiques remettent en cause ces affirmations, étant donné la difficulté à prédire [ce type de phénomène](#). Les élus locaux sont d'autant plus méfiants que dans le cas de Stocamine, de nombreuses prédictions de l'État se sont avérées fausses au fil des années : les galeries minières se sont [dégradées bien plus vite que prévu](#) par exemple. Le député Hubert Ott se dit très déçu de la décision finale du ministre de la Transition écologique :

« Nous avons au moins une avancée : le gouvernement assume qu'il y a un risque avec ce plan de prévention. L'inverse serait intenable. Il y a trop de paramètres que l'on ne maîtrise pas quand on laisse des tonnes de déchets toxiques sous une nappe phréatique dans un terrain altéré par une exploitation minière qui a duré des décennies. En plus, c'est une région sismique. »

« Il sera trop tard, la pollution aura déjà atteint la nappe »

Dans son plan de prévention, l'État exprime sa volonté de communiquer au sujet d'une étude de l'Ineris sur la stabilité du dispositif en cas de séisme. Un engagement insuffisant pour la sénatrice du

Haut-Rhin et conseillère départementale Sabine Drexler, qui a envoyé une lettre à Christophe Béchu le 4 septembre :

« Aucune étude n'a été réalisée pour connaître l'état réel et la tenue des cuvelages (revêtement des puits de mine, NDLR) en cas de séisme. Les valeurs retenues et la sismicité du site ont été minimisées dans l'étude Ineris. Elles n'ont pas été alignées sur celles du site voisin de la centrale de Fessenheim. Pour Stocamine, la valeur retenue n'est que de 6,7 sur l'échelle de Richter, contre 7,6 (pour les études de sûreté de la centrale nucléaire, NDLR). »



Le site de Stocamine, en surface, à Wittelsheim. (Photo TV / Rue89 Strasbourg / cc)

La sénatrice alsacienne remarque d'ailleurs que l'action de pompage en cas de pollution de la nappe aurait lieu lorsque cet impact serait déjà avéré : « Il sera trop tard, la pollution aura déjà atteint l'eau de la nappe. La mine sera totalement noyée et le cocktail de polluants dilués dans l'eau ne permettra plus de déstocker les déchets enfouis. »

Une réserve naturelle et des panneaux photovoltaïques

L'État envisage aussi de financer des actions à hauteur de 50 millions d'euros sur d'autres pollutions industrielles en Alsace, comme les sites des entreprises PCUK à Wintzenheim, Munch Gulden à Wingen-sur-Moder ou ABT à Richwiller. Dans le plan, il dit sa volonté d'informer les générations futures de l'existence de Stocamine « aussi longtemps que possible ». Il dévoile ses premières pistes : « L'installation d'une stèle gravée en granite au-dessus du stockage » ou l'utilisation des bâtiments de surface pour « promouvoir la mémoire du bassin potassique ».

Le ministère propose enfin d'élargir la réserve naturelle « Marais et Landes du Rothmoos » située à Wittelsheim et d'y installer des panneaux photovoltaïques. « Cela n'aurait aucun sens », balaye Hubert Ott :

« Le principe d'une réserve naturelle est d'avoir un espace où les processus écologiques sont préservés de l'artificialisation. Or, l'installation de panneaux photovoltaïques entraverait justement l'écosystème. »

Le président de la Collectivité européenne d'Alsace Frédéric Bierry « prend acte » de la décision de ne pas déstocker les déchets de Stocamine même les plus accessibles, et regrette le fait que l'État n'ait pas décidé de les sortir quand les galeries n'étaient pas trop dégradées. Il se réjouit en revanche que le ministre évoque la possibilité d'extraire les produits contaminés avec des robots. Un scénario qui semble pourtant très peu probable vu que l'État refusait déjà de sortir les déchets lorsqu'ils étaient parfaitement accessibles.

Christophe Béchu se rendra en Alsace dans les prochaines semaines

Pour Franck Leroy, président de la Région Grand Est, ce dossier est « l'illustration concrète que des décisions inconséquentes prises 30 ans en arrière peuvent continuer à avoir des conséquences graves sur l'environnement et sur nos territoires ». Il déplore que « la multiplicité des procédures et les lenteurs qu'a connu cette affaire nous emmènent aujourd'hui à la décision que nous rejetons tous : un confinement total » et prévient qu'il sera « très attentif » à la réalité du financement dédié à la réversibilité.

Selon un communiqué du ministère de la Transition écologique du mardi 19 septembre, « Christophe Béchu se rendra dans les prochaines semaines sur le site de Stocamine pour co-signer ce plan avec les élus locaux, l'arrêté préfectoral [d'autorisation du chantier de confinement des déchets] devant être publié avant la fin du mois de septembre ».

ALLER PLUS LOIN

Sur Rue89 Strasbourg : [nos articles sur Stocamine](#)

3 COMMENTAIRES POSTÉS EN LIGNE

RETROUVEZ **CET ARTICLE** SUR NOTRE SITE !



<https://www.rue89strasbourg.com/stocamine-etat-prepare-contamination-ressource-eau-potable-279217>